



**Une activité pour chacun,
un club pour tous**

Saison 2015– 2016 – Règlement et fonctionnement

Le Président ASPOM Judo

Jean-Marc FRATTI - Tel : 06 77 56 44 18

Les Professeurs de judo :

Fred SCARABELLO - Tel : 06 42 84 78 36

Pascal SUDRE - Tel : 06 05 16 11 02

Typhène CITRON - Tel : 06 24 12 30 34 (remplaçante de Pascal SUDRE)

La Responsable de la Section :

Dominique SUHUBIETTE-LARIC - Tel : 06 85 19 07 26



ASPOM Judo
Affiliée Fédération Française Sport Adapté
n°33/47....
Club labellisé « Valides Handicapés »
Club labellisé « Sport Responsable »

Présentation de la section

La section judo Sport Adapté fait partie intégrante du club, elle est donc régie et fonctionne selon les règles et statuts de l'Association.

Cependant, la responsable de section assurera seule la coordination avec le club. Elle sera donc votre interlocuteur privilégié.

Cette section pourra accueillir des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Les entraînements seront assurés principalement par Pascal SUDRE, professeur de judo diplômé d'Etat spécialisé dans l'accueil aux personnes en situation de handicap.

Les entraînements

Les entraînements débuteront le 16 Septembre 2015 et se termineront le 22 juin 2016 selon le calendrier scolaire.

Les entraînements se dérouleront tous les Mercredis aux horaires fixés en début d'année par le professeur de judo pour chaque adhérent de la section.

Règles de vie sur le tatami

La seule tenue est obligatoirement le judogi ou kimono ainsi qu'une paire de sandales ou claquettes pour se rendre du vestiaire au tatami.

La propreté corporelle est exigée et les ongles des mains et des pieds devront être propres et coupés courts afin d'éviter les blessures. Les cheveux longs doivent être attachés (les barrettes, bijoux ou autre moyen métallique sont interdits).

Sont interdits sur le tatami :

- tous les bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles, percing...),
- les bonbons, chewing-gums et toute autre denrée.

Ne pas oublier une bouteille d'eau pour le judoka.

Les activités

Durant la saison 2015-2016 La section pourra participer à des rencontres amicales.
Deux stages auront lieu à Cenon : (dates non définies à ce jour)

La section sera amenée à participer à des compétitions interrégionales qualificatives pour le championnat de France.

- Le 16 janvier 2016

Le championnat de France se déroulera à La Roche Sur Yon

- du 10 au 12 juin 2016

Tout entraînement ou compétition sera sous la responsabilité du responsable de section et du ou des professeurs de judo.

En cours d'année, il est fortement souhaité de participer en famille à toutes festivités de l'ASPOM Judo (loto, repas...)



Les déplacements

Pour les judokas se déplaçant en compétition, il sera demandé une participation financière égale au montant de l'inscription comprenant l'hébergement, la restauration et le transport. Le règlement sera obligatoire avant tout déplacement.

Lors des compétitions, le sportif pourra se faire accompagner de la personne de son choix s'il le désire. L'association ne prendra pas en charge les frais de déplacement de ces accompagnateurs.

Tous les déplacements sportifs dans un rayon de 25 km autour du dojo seront assurés par les familles ou les accompagnateurs habituels. En cas de problème de transport, ne pas hésiter à en aviser la responsable de section.

Les modalités adhésion

En début d'année, il sera demandé :

- L'adhésion ou le renouvellement de la licence fédérale de sport adapté (FFSA), son coût est de 26 € pour les moins de 18 ans et 31 € pour les plus de 18 ans ;
- Une adhésion annuelle à l'ASPOM d'un montant de **170 euros** payable à l'année ou au trimestre (soit trois chèques de 56,50 euros encaissés les 15 octobre, 15 janvier et 15 avril).

D'autre part, il sera demandé à chaque adhérent :

- un bulletin d'adhésion ;
- un certificat médical de non contre indication à la pratique du judo (de moins de 3 mois) ;
- une fiche d'identité sportive
- l'autorisation parentale ou tutorale
- Attestation assurance 2015
- une photo d'identité (pour la licence).

BONNE SAISON SPORTIVE À TOUS.

Fait, à Bordeaux, le 1/09/2015

La Responsable de Section Dominique SUHUBIETTE



ASPOM Judo
Affiliée Fédération Française Sport Adapté
n°33/47....
Club labellisé « Valides Handicapés »
Club labellisé « Sport Responsable »

Calendrier 2015-2016

Judo Adapté Cours Spécifiques Mercredi de 14 h 15 à 15 h 45

Mois	Jours
Septembre	16 - 23
Octobre	14
Novembre	18
Décembre	2 - 16
Janvier	6 - 20
Février	3
Mars	6 -16 -30
Avril	27
Mai	11 – 25
Juin	8 - 22

Judo Adapté Cours Intégration Mercredi 18 h 15 à 19 h 15

Mois	Jours
Septembre	
Octobre	7
Novembre	4 - 25
Décembre	9
Janvier	13 - 27
Février	10
Mars	9 - 23
Avril	6
Mai	4 - 18
Juin	1 - 15

Calendrier Prévisionnel 2015-2016

- **Stages Lormont** :

-
-

- **Rencontres** :

- Interrégion : 16 janvier 2016
- Championnat de France : du 10 au 12 juin 2015

- forum Handi Cap Aquitaine 2015 à Mérignac le 30 septembre 2015
- Rencontre avec l'équipe de France Judo le 30/09/2015 à Lormont

